

Objectifs de la formation : 2 domaines de compétences

Le participant assure la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière de secours et de prévention aux risques professionnels. Au vu d'intervenir efficacement en portant secours à une victime.

Durée 1 jour (7 heures)

Effectif 4 à 10 personnes
(Conformément au document de référence de l'INRS)

Pré-requis Être titulaire du certificat de SST

Public concerné

Tout public

Méthodes pédagogiques

Les cours se déroulent en alternance entre théorie et pratique définis par des activités de :

- Découverte, d'apprentissage
- Interactivité, quizz et jeux de rôle...

Ressources pédagogiques

Supports vidéo, maquillage, matériels pédagogiques...

Évaluation

- Formative, tout le long de la formation par de la reformulation, des ateliers d'apprentissage.
- Certificative, par des mises en situation d'accidents de travail simulées. Conformément aux grilles d'évaluation de l'INRS.

Validation

Délivrance d'un certificat valable 2 ans.

Délai d'accès :

Toutes les inscriptions doivent être validées 3 jours maximum avant la date de la formation.

Tarif intra et présentiel

Nous contacter

PROGRAMME DE LA FORMATION

Domaine de compétence 1: Intervenir face à une situation d'accident

Connaitre le cadre juridique et le champ d'intervention

Protéger (risque attentat, chimique, électrique...)

Examiner la victime

Alerter les secours

Réaliser les gestes de secours

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Apprentissage des gestes et mises en situation d'accident

Domaine de compétence 2: Contribuer à la prévention des risques en entreprise

Intégrer le SST dans la démarche de prévention des risques professionnels (base en prévention, document unique, droit de retrait...)

Mises en situation d'accident et questionnement.

La formation est assurée par un formateur certifié par la branche INRS et Assurance Maladie / Risques Professionnels

Toute demande spécifique peut être étudiée.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des dispositifs pédagogiques sont adaptés en fonction du handicap.